

Présents :	Présents: Christian et Esther Bally; Philippe Beck; Sarah Azzopardi; Bariza Benkler; Mathieu Borno; Yvan Christinet; Claudine Dind; Christine Dubochet; Xavier Durussel; Patrick Fouvy; Pierre-Georges Gay; Pascal Gemperli; Patrick Goette; Raphaël Mahaim; Yannick Maury; Philippe Ogay; Baptiste Ottino; Sylvie Podio; Anne Stern-Grin; Adrien Veillard; Lucie Le Maréchal - Journal de Morges. Excusés: Brigitte et Gérald Coendoz; Laurence Lambert Caversaccio; Daisy Trippi; Jeannine Devaux; François Longchamps; Pierre-Alain Jacquet
1. Accueil	Patrick ouvre la séance à 20:10 en souhaitant la bienvenue à tous et à toutes et à la journaliste du Journal de Morges.
2. Adoption OJ	Patrick annonce qu'il y a des documents complémentaires pour l'AG. Les annexes à la charte sont distribuées. Le comité fait un ajout à l'OJ concernant les envois par voie courriel pour les prochaines AG. Ajouté en point 14. Accepté à la majorité. L'OJ est adopté, sans demande de modification complémentaire
3. Adoption du PV de l'AG extraordinaire du 11 mars 2013	Il est demandé d'imprimer les PV plus lisiblement pour les prochains envois. Demande de modification : il s'agissait d'une AG ordinaire et non extraordinaire. Le PV est adopté à l'unanimité.
4. Discussion sur le rapport d'activités 2013	Le document n'appelle pas de commentaires particuliers. Il est accepté en l'état.
5. Présentation des comptes 2013 par le trésorier	Une version des comptes mise à jour est distribuée. Baptiste présente les comptes. Après les périodes électorales, le bilan 2013 est à la hausse avec un bénéfice 12961.- CHF. Les changements sont les suivants : sur la forme, les vérificateurs ont suggéré, que l'on ajoute deux lignes dans le bilan pour les actifs et les passifs provisoires, c'est-à-dire les sommes qui ont trait à l'année 2013 (cotis, rétrocessions, etc.) reçues/payées en 2014 jusqu'au 10 février, date à laquelle Baptiste a fait les comptes. Ces sommes apparaissaient déjà dans les résultats, seul le bilan change. Cela apporte de la lisibilité: $\text{Actif 2013} - \text{Passif 2013} - (\text{Actif 2012} - \text{Passif 2012}) = \text{Résultat 2013}$ Baptiste note que la rétrocession aux verts vaudois est plus élevée, car elle concerne 2012 en raison de difficultés financières. Pas de frais pour le festival du film en 2013. Les actifs transitoires représentent les jetons de présence des conseillers communaux. Commentaires : Tu Wust trouve étrange que le repas de section soit sous communication. Il sera mis sous divers. Yvan note que le no, sous repas de section, est le même que pour Film vert (335). Cela sera modifié.
6. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes	Patrick Fouvy et Adrien Veillard ont contrôlé les comptes le 26 mars 2014. La comptabilité a été tenue régulièrement et les comptes concordent. Les cotisations payées tardivement ont été mises en transitoire. Les vérificateurs invitent à approuver les comptes. Les comptes sont acceptés à la majorité (sans le comité qui s'abstient).
7. Décharge de la gestion du comité	Le comité est déchargé par 14 voix (le comité s'abstient).
8. Fixation du montant des cotisations pour 2014, présentation et approbation du	Baptiste présente les cotisations : les nouvelles cotisations ont été fixées en 2013 à l'AG. Il propose de garder les mêmes, soit : Individuel : 120

<p>budget 2014</p>	<p>Couple : 150 Tarif réduit : 50 Sympathisant individuel : minimum 60 Sympathisant couple : minimum 110 L'AG adopte cette proposition de manière unanime. Baptiste présente le budget 2014. Il relève que le Film Vert n'est pas budgétisé pour 2014. Au niveau des produits, les dons sont prévus à hauteur de 900.-, mais on peut s'attendre à plus. D'ici les prochaines campagnes, on peut espérer atteindre 30'000.- de fonds. Le budget 2014 est adopté en l'état à l'unanimité.</p>
<p>9. Elections statutaires des membres élus du comité : présidence, trésorerie, secrétariat et autres membres, postes à repourvoir</p>	<p>Patrick rappelle notre système de membres d'office et membres élus. Il annonce les membres sortants : Pascal quitte la vice-présidence et le comité, Baptiste quitte la trésorerie, Patrick quitte la présidence et le comité. Pascal tient à remercier le comité, après 5 ans d'activité en son sein, et explique que c'est la charge de travail qui le conduit à quitter le comité, en raison d'autres engagements associatifs. Baptiste est rentré il y a une année, au sein du comité, et c'est un déménagement sur Lausanne qui le conduit à démissionner. Patrick, après 8 ans au comité et 5 ans à la présidence a envie de passer la main. Il continuera à être actif chez les Verts, mais par d'autres biais. C'est aussi en raison de sa volonté de développer sa pratique professionnelle qu'il prend cette décision. Philippe souhaite dire, au nom du comité, qu'ils sont tristes de voir le départ de Patrick et des autres membres du comité. Yvan en tant qu'ancien du groupe vert de Morges souhaite remercier particulièrement Patrick et Pascal pour leur engagement. Baptiste est également remercié pour son engagement et sa communication sur les comptes. Patrick annonce les candidatures : <ul style="list-style-type: none"> - vice-présidence: Yannick, Pierre-Alain. Tu disponible éventuellement pour une co-présidence, voire se faire la main dans une vice-présidence. - Pas de président-e pour l'heure. Ce poste est donc à repourvoir ou il faudra opter pour une co-présidence. Plusieurs formules sont possibles. Patrick rappelle les statuts, car la présidence doit être nommée par l'AG, pour un mandat d'une année, rééligible. - Pas de trésorier officiellement déclaré. Poste à repourvoir. - Secrétariat : Brigitte et Sarah - Philippe comme membre Tu Wust se présente à l'assemblée. Présidente de la Fédération Romande des consommateurs, Ingénieure en mathématiques de l'EPFL, informaticienne. Les membres qui se représentent aux différentes charges du comité exposent leur intérêt et disponibilités. Une discussion est ouverte sur la présidence : Philippe demande qu'on rappelle les personnes intéressées par la co-présidence. Raphaël relève qu'étant donné la situation, une vice-présidence serait dans tous les cas lourde. Il vaudrait mieux opter pour une co-présidence. Sylvie demande aussi si d'autres personnes sont intéressées par le comité, comme membre. Raphaël souligne aussi qu'il va falloir préparer la relève pour les prochaines périodes électorales. Il note aussi que les députés devront réintégrer activement le comité durant les périodes électorales. Il y a une année pour se faire les dents. Yannick relève que Patrick fait un « travail de titan » et ceci l'effraye un peu pour la suite. La charge de travail semble énorme, surtout au vu de ses autres engagements. Patrick propose aussi d'être un soutien pour les futurs co/vice-présidents. Il relève aussi que sa charge était aussi due à sa forme de gestion – prendre beaucoup sur lui. Il compte investir pour la transition (pour quelques mois). Il relève aussi que, en tant que président, vous n'êtes jamais seul, car on avance ensemble et tout le</p>

	<p>monde s'implique dans les écrits, prises de position, etc. La présidence reste une position gratifiante.</p> <p>Pierre-Alain quant à lui, c'est l'idée de la charge qui lui fait peur en parallèle de ses études.</p> <p>Pierre-Georges trouve que la co-présidence n'est pas un bon mode de fonctionnement. Il finit toujours par y avoir un président et un vice-président. Il préconise le modèle de la vice-présidence.</p> <p>Tu précise qu'elle aurait du temps pour la rédaction, depuis chez elle, mais peu pour le terrain (stand, stamm).</p> <p>Xavier demande s'il est possible que Patrick fasse une co-présidence avec Tu. Patrick répond qu'à priori non, car il est vraiment dans une logique de départ.</p> <p>Philippe explique que la présidence ne l'intéresse pas car il préfère mettre ses efforts dans le non-électoral, mais qu'il est là pour le soutien, comme le reste du comité.</p> <p>Raphaël revient sur le fait que c'est une année de préparation. On peut imaginer que l'AG donne mandat aux trois non-candidats à la présidence de fonctionner ensemble comme triumvirat et de définir les rôles pour la prochaine AG. Cela laisserait une année pour mettre en place la nouvelle équipe et reprendre ensuite la présidence. Sinon Patrick pourrait reporter son départ jusqu'à décembre, pour la transition.</p> <p>Est-ce que cela implique une modification des statuts ? Triumvirat pas statutaire. Organiser une co-présidence à trois. Il faut quand même relever qu'il y a un problème de fond.</p> <p>Sylvie n'est pas convaincue par la formule de transition d'autant que cela va être difficile pour Patrick de suivre.</p> <p>Pour Yannick, il est difficile de se positionner si les rôles ne sont pas clairs. Clarifier les rôles pourrait permettre de trouver des personnes intéressées.</p> <p>Statutairement si personne ne se propose, Patrick va devoir poursuivre !</p> <p>Philippe propose d'élire une co-présidence <i>ad-interim</i>, au plus tard dans une année proposer une solution définitive pour s'organiser au sein du comité. On remarque qu'il est difficile de s'exprimer pour Pierre-Alain.</p> <p>Pierre-George demande s'il est envisageable de repousser l'élection à dans 2 mois. Patrick resterait président le temps que le comité puisse s'organiser et définir les rôles des différentes fonctions. Si c'est cette solution qui prévaut, Pascal par principe, resterait pour le soutien au comité.</p> <p>Yvan relève qu'il y a un second problème, car le trésorier quitte aussi ses fonctions. Baptiste relève que le rôle de trésorier est moins problématique. En revanche, il faut quelqu'un ce soir, car les premiers 3 mois du bilan 2014 lui seront attribués. Philippe se présente à la trésorerie.</p> <p>Pierre-Georges se propose pour la présidence pour débloquer la situation et que les vice-présidents s'organisent d'ici l'été. <u>Pierre-Georges Gay élu président à l'unanimité !</u></p> <p><u>Philippe Beck élu trésorier, à l'unanimité.</u></p> <p>La question de la forme de la vice-présidence est soumise au vote:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule trois vice-présidents élus (13 oui) ; - Formule deux vice-présidents élus (5 oui) ; - Abstentions 3 <p><u>Yannick Maury, Pierre-Alain Jacquet, Tu Wust élus comme vice-président-e-s.</u></p> <p><u>Brigitte Coendoz et Sarah Azzopardi reconduites pour le secrétariat.</u></p> <p>Philippe rappelle que les séances de comités sont ouvertes à tous. On peut venir pour se faire une idée et éventuellement nous rejoindre.</p>
<p>10. Election des vérificateurs des comptes</p>	<p>Candidats pour les deux vérificateurs et un suppléant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrick Fouvy et Adrien Veillard - Philippe Ogay vérificateur suppléant

	Elus à la majorité.
11. Discussion et adoption de notre charte sur la transparence financière des verts du district de Morges	<p>La charte a été transmise avec la convocation. Le groupe de travail a proposé des amendements (variantes) en prévision de l'AG. Ce sont des points sur lesquels le GT n'a pas pu se mettre d'accord et qu'il soumet, ce soir, à l'AG.</p> <p>L'objectif de cette charte est de visibiliser les comptes. Pascal demande de préciser les motivations de cette charte. Xavier explique que l'AG de 2013 avait approuvé la proposition de principe sur la charte. Une année après, le GT revient avec un projet.</p> <p>Philippe Ogay demande s'il y aura une charte cantonale, voire fédérale. Il n'y a apparemment pas d'autre charte dans le canton, sauf chez les jeunes socialistes qui publient des bilans. L'idée d'exemplarité est de dire aux autres comités vaudois de faire de même et de pouvoir proposer, par la suite, une mouture cantonale.</p> <p>Claudine demande si beaucoup de personnes paient plus de 500.-. Oui, les députés.</p> <p>Mathieu demande comment on illustre les mouvements qui entrent, notamment pendant les campagnes (ex : montant versé par les verts VD). Est-ce que ça peut déranger les verts vaudois par exemple. Xavier répond que sur le principe, les verts ne sont pas contre la transparence. La charte suppose la nécessité de le faire.</p> <p>Raphaël propose d'amener le débat chez les verts vaudois également, si la section Morges l'adopte.</p> <p>Pierre-Georges propose que l'on précise « campagnes électorales » au lieu de « campagne principale » aux points 4.3 et 4.4. <u>Adopté par 22 voix.</u></p> <p>Amendements proposés par le GT :</p> <p>No1 : montant fixe (500.-) ou pourcentage ? <u>Version montant fixe à 500.- adopté à la majorité (une abstention).</u></p> <p>No2 : la cotisation n'est pas un don, elle n'a pas la même valeur fiscale. La distinction entre cotisation et don est faite dans les comptes. <u>Amendement retiré.</u></p> <p>No3 : la question de l'acceptation du don anonyme. Si l'on accepte un don anonyme, il faut alors spécifier au donateur qu'il n'y a pas de retour sur investissement. Le donateur n'obtient rien en contrepartie. La question se pose pour les personnes qui souhaitent rester anonymes ; elles se font connaître auprès du comité, mais veulent rester anonymes. Il faut définir ce qu'on entend par anonyme. Accepter un don anonyme implique-t-il une influence ?</p> <p>Philippe propose de différencier le don, du legs. On accepte le legs anonyme, mais pas le don. Avec le don anonyme, il y a le risque de perte de traçabilité de l'argent.</p> <p>Proposition de Philippe : avec les dons anonymes on peut décider de l'affectation du montant, et par exemple soutenir une association défendant nos valeurs.</p> <p>Amendement de Philippe : 6.2. « Les legs anonymes ne sont pas concernés par cet article ». <u>Amendement accepté (16 oui, 3 contre, 1 abstention).</u></p> <p><u>L'amendement No3 pour l'ajout du chapitre « cas particulier » est adopté (12 oui, 3 contre, 5 abstentions).</u></p> <p><u>La Charte est adoptée par 22 voix.</u></p>
12. Foire aux idées pour les actions de campagne de l'initiative des Verts sur les denrées alimentaires	Sujet reporté étant donné l'heure tardive.
13. Divers	<p>- Café-écolo de Cossonay (21 mai 2014)</p> <p>Thématique autour de la mobilité. Les intervenants ne sont pas tous verts. Il se déroulera à l'Espace Landry. Les membres présents sont invités à s'en faire l'écho auprès des habitants de la région. L'idée est de pouvoir créer une liste verte à Cossonay et d'utiliser ces cafés-écolo pour attirer du monde</p> <p>- Site web : les pages personnelles doivent être mises à jour, ou créées pour</p>

Assemblée générale ordinaire des Verts du District de Morges – 7 avril 2014

	ceux/celles qui n'en ont pas.
14. Envois courriel	<p>Envois des documents pour les AG : Le comité propose de faire les envois de documents par courriel principalement.</p> <p>Xavier précise que les choses doivent être organisées sinon le bilan énergétique en envoyant 40 mégas est mauvais.</p> <p>Philippe Ogay propose que, par défaut, les documents soient envoyés par courriel, si le membre a une adresse email.</p> <p>Baptiste souligne qu'il faut aussi penser aussi aux lettres de cotisation.</p> <p>Pierre-George propose que le comité s'organise sur la méthode à adopter.</p> <p>1) « L'AG accepte-t-elle qu'à l'avenir les annexes à la convocation soient envoyées par courriel à toutes les personnes possédant une adresse email ? » <u>Oui à la majorité.</u></p> <p>2) « Si l'AG dit oui à 1. L'AG accepte-t-elle que la convocation elle-même soit envoyée par courriel ? <u>14 oui</u>, 1 non, 3 abstentions</p> <p>La séance est levée à 23 :08.</p>